

## Formulaire de nomination d'un représentant

Conformément à l'article 109 du règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RE CAB ; RSF 732.1.11), si plusieurs personnes sont propriétaires d'un bâtiment, elles sont tenues de désigner un représentant ou une représentante pour le règlement des affaires en rapport avec l'Etablissement.

### Bâtiment concerné :

- Rue : .....
- NPA, Ville : .....
- N° d'assuré ECAB : .....

### Représentant désigné :

- Prénom, Nom : .....
- Rue : .....
- NPA, Ville : .....
- E-mail : .....
- N° de téléphone : .....

### Signatures des propriétaires du bâtiment concerné :

- [Prénom, Nom] : [Signature]
- ..... : .....
- ..... : .....
- ..... : .....
- ..... : .....
- ..... : .....
- ..... : .....
- ..... : .....

Lieu et date : .....